GATINEAU

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE (CACLP)

5e séance – 14 octobre 2026 – 13 h 30 à 16 h 08

Salle Mont-Bleu, 1er étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride*

PRÉSENCES :

Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)
Chloé Bourgeois, vice-présidente et conseillère municipale – District de Bellevue (15) – En visioconférence
Julie Vallée, membre citoyenne – En visioconférence
Laurent Robillard-Cardinal, membre citoyen
Stephanie Fortin – Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre
Lisanne Rheault-Leblanc – Corporation du Salon du livre de l'Outaouais – En visioconférence
Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais
Maude Guy – Ministère de la culture et des communications – En visioconférence

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)
Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction – SACL
Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – Bibliothèque et lettres – SACL
Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL
Sophie Côté Godin, coordonnatrice aux infrastructures et espaces publics - SACL
Catherine Bellemare, directrice du bureau du centre-ville – Bureau de la coordination du centre-ville – En visioconférence
Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Autres personnes présentes

Éliane Poirier-Boucher, conseillère politique – Cabinet de la mairie – En visioconférence
Mélisa Ferreira, conseillère politique – Cabinet de la mairie – En visioconférence
Martin Comtois, Société Radio-Canada
Charlotte Tremblay, Société Radio-Canada
Simon Hassan, Société Radio-Canada
1 citoyen – En visioconférence

ABSENCES :

Gilles Parent, membre citoyen
Steeve Michaud – Orchestre symphonique de Gatineau
Marie-Hélène Leblanc – École des Arts et Cultures et Galerie UQO

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**
La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique à 13 h 30.

La séance sera enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site web de la Ville.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
Un ajout est souhaité au point Divers : « Questions d'un membre »

Il est proposé par Laurent Robillard-Cardinal
Appuyé par Stéphanie Fortin

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**
Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. **Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 17 juin 2026**
Le procès-verbal de la séance tenue le 17 juin 2026 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé.

Un suivi est effectué concernant la recommandation formulée par la Commission lors de la séance du 17 juin sur le maintien de mesures distinctes pour les activités culturelles en milieu scolaire. Sonia Blouin indique que, compte tenu de l'évolution du contexte gouvernemental et de l'engagement pris par le parti formant le nouveau gouvernement de rétablir des mesures culturelles scolaires distinctes, le Service suivra l'évolution de la situation avant de faire progresser, s'il y a lieu, la recommandation au conseil municipal.

5. **Période de questions du public**
Aucun citoyen n'est présent lors de la séance, et aucune question écrite n'a été reçue au préalable.

Julie Martineau se joint à la rencontre à 13 h 35.

6. **Bilan des premiers six mois d'activité de la nouvelle bibliothèque Lucy-Faris – Présentation**
Noëlle Gratton-Tétreault du Service des arts, de la culture et des lettres présente un bilan des premiers mois d'activité de la bibliothèque Lucy-Faris suivant son ouverture, soit de mai à août 2026. La présentation fait ressortir une forte fréquentation et une appropriation rapide de la nouvelle infrastructure par la population. La bibliothèque se démarque par le prêt de documents ainsi que par l'utilisation de ses différents espaces et équipements, notamment les postes informatiques, les ordinateurs portables et tablettes, les stations de jeux vidéo, les salles de travail et les nids de lecture.

Le Service présente également la diversité des nouveaux services offerts, dont le prêt d'objets de mesure, l'espace créatif et ses équipements spécialisés, ainsi que l'Espace citoyen permettant d'accéder à différents services municipaux. La salle

multifonctionnelle Serge-Dion est aussi utilisée pour la programmation et par des organismes. La programmation offerte depuis l'ouverture a suscité une participation importante, tout comme les visites de groupes scolaires. Dans l'ensemble, le bilan fait ressortir l'intérêt marqué de la population pour les nouveaux espaces, les collections, les services et la programmation de la bibliothèque.

Questions et discussion

Les échanges portent notamment sur les mesures de fréquentation (portiques, prêts, etc.) et sur la façon d'interpréter les données, considérant que les citoyens peuvent fréquenter la bibliothèque pour différents usages sans nécessairement emprunter de documents. Les membres s'intéressent également à la diversification des prêts au-delà des livres, notamment au prêt d'objets ou d'équipements. Le Service indique que l'offre pourra évoluer selon les besoins, l'utilisation observée, la complémentarité avec les services déjà offerts dans le milieu ainsi que les contraintes liées à l'entretien et à la durabilité des objets.

Les discussions abordent aussi l'utilisation des différents espaces, notamment la salle Serge-Dion et son accessibilité aux organismes, ainsi que la possibilité de mieux faire connaître les usages qui peuvent en être faits. Enfin, la question des retombées de l'achalandage de la bibliothèque sur le secteur du Vieux-Aylmer et les commerces environnants est soulevée. Il est mentionné que cette dimension pourrait être examinée avec les services municipaux concernés, bien qu'aucune donnée de référence n'ait été établie avant l'ouverture permettant d'en mesurer précisément les effets.

7. Point statutaire : Infrastructures culturelles

Sonia Blouin présente un état d'avancement des projets d'infrastructures culturelles.

Bibliothèque Guy-Sanche : à la suite de l'approbation du lauréat du concours d'architecture par le conseil municipal, la conception du projet se poursuit. Les architectes, ingénieurs et équipes municipales travaillent à l'élaboration des plans et devis en préparation de l'appel d'offres pour les travaux de construction.

Ateliers du Ruisseau : l'organisme a obtenu son permis de construction et poursuit la finalisation de l'appel d'offres pour l'aménagement de ses ateliers d'artistes et espaces partagés au 75, promenade du Portage. Le Service maintient son accompagnement auprès de l'organisme, notamment au moyen de rencontres de suivi régulières.

Centre des arts vivants : le projet demeure au même stade d'avancement. Les travaux s'orientent vers une solution alternative visant à répondre davantage aux besoins à court terme du milieu en matière d'infrastructures pour les arts de la scène.

La Filature : la demande d'aide financière déposée auprès du ministère de la Culture et des Communications pour le maintien d'actifs n'a pas été retenue. L'organisme prévoit déposer une nouvelle demande lors d'un prochain appel de projets et poursuit ses démarches afin de compléter le montage financier nécessaire au projet.

Musée régional de l'Outaouais : une aide financière gouvernementale d'environ 21 M$ a été annoncée, dont 20 M$ pour le projet et 1 M$ pour le bureau de projet. Un gestionnaire de projet a été embauché et la Ville poursuit son accompagnement auprès de l'organisme.

Auditorium du Cégep de l'Outaouais : les discussions se poursuivent avec le Cégep afin de finaliser le protocole d'entente concernant le projet de réaménagement de l'auditorium du pavillon Gabrielle-Roy. Une contribution municipale de 1,2 M$ sur dix ans est prévue.

Plan des infrastructures culturelles de Gatineau : la phase 2 est presque terminée et un premier portrait global préliminaire des infrastructures existantes sera présenté aux membres lors de la présente séance. Les documents d'appel d'offres visant à retenir une firme pour accompagner la Ville dans l'élaboration du Plan sont finalisés. La phase 3 est également avancée, notamment grâce à des échanges réalisés avec plusieurs villes comparables ou inspirantes au Québec et ailleurs au Canada afin d'alimenter la démarche.

Pause de 14 h 12 à 14 h 24

8. État d'avancement de la démarche de plan directeur des infrastructures culturelles et portrait préliminaire des infrastructures existantes – Présentation

Sophie Côté Godin, du Service des arts, de la culture et des lettres, présente l'état d'avancement de l'élaboration du Plan directeur des infrastructures culturelles, qui vise à doter la Ville d'une vision stratégique pour le développement et le maintien de ses équipements culturels.

Le portrait préliminaire recense 144 entités culturelles publiques et privées, dont 48 infrastructures municipales et 85 lieux consacrés à la pratique professionnelle. Il fait notamment ressortir une concentration des infrastructures dans le secteur de Hull, principalement au centre-ville, une présence plus faible dans l'est du territoire ainsi qu'une représentation plus importante des activités de diffusion et de distribution et du domaine des arts de la scène.

Le Service souligne que ces constats demeurent préliminaires et devront être complétés par des données sur la superficie, l'état des bâtiments et les besoins spécialisés, puis validés auprès des citoyens et des acteurs du milieu. Une firme accompagnera la Ville dans la poursuite de la démarche et une période de consultation est prévue de janvier à avril 2027, incluant un atelier envisagé avec la Commission. L'adoption du Plan est prévue au printemps ou à l'été 2028.

Chloé Bourgeois se joint en visioconférence à 14 h 40.

Questions et discussions

Les échanges portent sur la classification des infrastructures et la possibilité pour les membres d'avoir accès à la liste ayant servi à établir le portrait. Le Service se montre favorable à son partage. La situation des bâtiments patrimoniaux municipaux sans vocation culturelle est également abordée. Ceux-ci ne sont pas inclus dans le portrait actuel, mais leur potentiel pour accueillir des fonctions culturelles pourrait être considéré à une étape ultérieure.

Les discussions portent ensuite sur la desserte territoriale. Il est rappelé que la proportion d'infrastructures par rapport à la population d'un secteur ne permet pas, à elle seule, de déterminer si les besoins sont comblés. L'utilisation des lieux, leur capacité, l'offre de services et leur rayonnement doivent également être considérés. La notion de desserte étant plus complexe à appliquer au domaine culturel, cette question sera approfondie avec la firme qui accompagnera la démarche.

Les membres soulignent également l'importance de considérer l'accessibilité universelle, le transport collectif et l'adaptation des infrastructures aux conditions climatiques. Le Service précise que ces dimensions pourront être examinées dans la poursuite des travaux et que des arrimages sont déjà effectués avec d'autres démarches municipales. Le portrait sera également ajusté au besoin en fonction de l'évolution des planifications de la Ville, notamment du Programme particulier d'urbanisme (PPU).

Enfin, il est proposé que les données recueillies puissent éventuellement servir à développer un outil destiné aux citoyens pour repérer les infrastructures et l'offre culturelle. Le Service accueille favorablement cette possibilité et mentionne que des discussions ont déjà eu lieu avec le Service de la géomatique concernant, entre autres, la possibilité d'une carte interactive sur le site Web de la Ville.

9. Bilan de mi-année 2026 du plan d'action de la Politique culturelle et repriorisation des actions du plan – Présentation

Louis-Philippe Sirois du Service des arts, de la culture et des lettres présente le bilan à mi-parcours 2026 du Plan d'action 2024-2027 de la Politique culturelle, qui comprend 116 actions réparties selon cinq grandes orientations et 25 engagements. Parmi les 114 actions devant avoir été activées à ce stade, 82 % sont terminées ou en cours. Plusieurs actions se poursuivent sur toute la durée du Plan, alors que certains reports sont notamment attribuables aux ressources disponibles ou à l'interdépendance avec d'autres services et partenaires.

Le bilan fait ressortir certaines limites du Plan actuel, notamment le nombre élevé d'actions, leur caractère souvent opérationnel, la lourdeur du suivi et le manque de souplesse pour s'adapter à l'évolution du contexte. Pour le prochain plan d'action, le Service souhaite privilégier une approche davantage stratégique, axée sur les résultats et les impacts pour les citoyens et le milieu culturel, tout en améliorant l'arrimage avec les autres plans municipaux et les partenaires.

Un exercice de repriorisation est également présenté afin de poursuivre, regrouper, reformuler ou réévaluer certaines actions. L'objectif est notamment d'éliminer les redondances et de concentrer les efforts sur les priorités, sans perdre de vue les objectifs initialement poursuivis par la Politique culturelle. Le Service souligne à cet égard le caractère ambitieux du Plan et la nécessité d'adapter certaines interventions à la capacité de réalisation et aux priorités actuelles.

<u>Questions et discussions</u>

Les échanges portent d'abord sur la repriorisation et le regroupement de certaines actions. Un membre s'interroge sur le risque que des objectifs initialement précis se perdent dans des libellés plus larges. Le Service précise que les regroupements visent à alléger le suivi et à réduire les redondances, sans modifier les objectifs

initiaux. Certains libellés sont également élargis afin de mieux refléter la diversité des partenaires et des interventions.

La discussion porte également sur le développement des ruches d'art et leur implantation sur le territoire. Le Service indique que l'objectif n'est pas nécessairement d'en établir une dans chaque secteur, mais plutôt de tenir compte de la demande, des occasions et des infrastructures disponibles. Une réflexion plus globale sur l'offre municipale et celle des partenaires en matière de médiation culturelle est en cours. Il est ajouté qu'il y a un enjeu de visibilité et de communication concernant la ruche de Masson-Angers. Le Service indique vouloir renforcer sa promotion en collaboration avec les communications, les organismes du secteur et les élus, et prend note de la suggestion d'établir des liens avec le milieu scolaire afin de mieux joindre certaines clientèles.

Enfin, les membres discutent de la nécessité de donner au prochain plan d'action une portée davantage stratégique et mobilisatrice, permettant de mieux démontrer les retombées concrètes de la Politique culturelle. Le Service partage ce constat et envisage que le prochain bilan soit davantage structuré autour des grandes orientations et des résultats obtenus, notamment en matière d'accessibilité à la culture et de soutien aux acteurs du milieu.

10. Bons coups culturels

Les membres soulignent de bons coups culturels, notamment les nominations obtenues par des artistes accueillis dans les salles municipales, ainsi que celles du Théâtre de l'Île et de Voyageurs Immobiles aux Prix Rideau. Sont également mentionnés le cabaret Kerouac Amérique de la Maison des arts littéraires, la parution d'un ouvrage de Marjolaine Beauchamp, le succès du 5 à 7 réunissant le milieu culturel et des affaires organisé par Culture Outaouais, l'intégration du calendrier culturel au site du Droit ainsi que le 10e anniversaire de Molière dans le parc.

11. Divers

11.1 Suivi des recommandations, s'il y a lieu

Le suivi a été effectué au point 4 de la séance.

11.2 Retour sur l'intercommissions du 11 septembre 2026

Un retour est effectué sur l'intercommission portant sur la révision de la stratégie événementielle de la Ville. L'intérêt de cette démarche est souligné puisqu'elle permet de réunir des membres de différentes commissions municipales, notamment celles des loisirs et du développement économique, afin de croiser leurs perspectives et d'échanger sur la vision de la stratégie événementielle. Les membres sont encouragés à participer aux prochaines intercommissions. Il est également précisé qu'un compte rendu de la rencontre a été transmis aux membres concernés.

11.3 Questions d'un membre

Un membre revient sur une question citoyenne concernant l'éclairage architectural dans les secteurs patrimoniaux. Le Service indique avoir reçu une réponse du Service de l'urbanisme et précise qu'un suivi écrit sera transmis aux membres de la Commission ainsi qu'au citoyen concerné.

Une question est également soulevée concernant l'état et le fonctionnement de certaines fontaines publiques, notamment sur l'île de Hull, ainsi que l'existence

d'une stratégie municipale à leur égard. Le Service effectuera des vérifications auprès des services concernés et transmettra un suivi aux membres de la Commission.

12. Prochaine séance : le 2 décembre 2026

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine aura lieu le 2 décembre 2026 à 13 h 30.

13. Levée de la séance publique

Il est proposé par Laurent Robillard-Cardinal
Appuyé par Lisanne Rheault-Leblanc

Et résolu que cette Commission lève la séance à 16 h 08.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la greffière

PRÉSIDENTE ISABELLE N. MIRON	SECRÉTAIRE ANICK FORTIN